

Sujet : [INTERNET] avis défavorable à l'ouverture de la vénerie sous terre du blaireau au 08/06/2022

Date : Fri, 23 Apr 2021 10:44:22 +0200

De : Regis Pasquier

Je demande l'ouverture anticipée au 15/05/2022 car les prélèvements de blaireaux à partir de cette date ne constituent pas un danger pour les populations de blaireaux en constante augmentation. De plus, les équipages de vénerie sous terre sont de plus en plus demandés pour intervenir suite aux dégâts agricoles. Nous favorisons la vénerie à la destruction.

MR PASQUIER Régis délégué de la AFVEST 72.